

**COMPTE RENDU DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mars 2019**

Nombre de conseillers :

En exercice : 48

Présents : 36

Votants : 39

Date de convocation : 18/03/2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune nouvelle Cesny-Les-Sources, légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Cesny-Bois-Halbout, sous la présidence de Monsieur PERRIN Renny, Maire.

Etaient présents :

Isabelle ONRAED, Damien CARREY, Bertrand HAMEL, Noële BREARD, Christian BOSSUYT, Christine HUBERT-BENDZYK, Jean-Marc BOUIN.

Daniel SIMON, Jacques LEGROS, Daniel GAUQUELIN, Eric SOHIER.

Renny PERRIN, Bernard VIVET, Jacky JAMES, Pierre PELLUET, Odile VANDENBERGHE, Mélanie CHANU, Antoine MARTEL, Patricia COMPERE, Valérie FOUREY.

Louis QUIRIE, Jean-Christophe LETAVERNIER, Joël SEBIRE, Vincent GAUTIER, Béatrice VILEY, François DURAND, Roger RETOUT, Patrick FOSSARD.

Jean VANRYCKEGHEM, Lydie LEROUXEL, Gérard DELORME, Georges BELLAN, Dominique FOUCHER, Marie-Line DANDOIS, Jean-Charles MARIE, Géraldine PERRIN.

Membres excusés et ayant donné un pouvoir : Alain BOUTEILLE ayant donné pouvoir à Bertrand HAMEL, Gérard RICARDEAU ayant donné pouvoir à Noële BREARD, Anne BLONDEAU donnant pouvoir à Patrick FOSSARD.

Absents excusés : Benjamin FOSSARD, Jean-Louis DE METS, Arnaud EVE, Sandrine FER, Michel LETRIBOT.

Absents : Patrice BINET, Dominique LEFEVRE, Isabelle LETOUZEY, Jean-Michel MANIVEL.

Madame Isabelle ONRAED a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19 MARS 2019

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 mars 2019 a été transmis aux membres.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants, le compte rendu du 19 mars 2019.

PRÉSENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2019

Le Conseil Municipal procède à l'examen des budgets primitifs 2019, présenté par M. VANRYCKEGHEM Jean, qui seront votés en présence de Monsieur le Trésorier le 29 mars 2019.

Budget général :

↳ **En section de fonctionnement :**

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à hauteur de 1 444 510,20 €.

↳ **En section d'investissement :**

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à hauteur de 175 140,00 €.

Les principaux investissements sont :

- Aménagement de l'accessibilité PMR pour les églises d'Acqueville et Placy
- Travaux de la chapelle (cloches) de Cesny-Bois-Halbout
- Travaux de restauration de l'église d'Angoville
- Remplacement de la porte fenêtre à l'étage et de la porte arrière de la mairie de Cesny-Bois-Halbout
- Travaux d'aménagement des eaux pluviales : Rue des Forges à Cesny-Bois-Halbout, Impasse Cour Fontaine à Acqueville, La Ville à Placy et Rue de Viaz à Tournebu
- Restauration du lavoir du Pont Fradel à Acqueville

Lors de la lecture du budget, la prévision budgétaire pour les produits de traitement a été discutée afin de savoir s'il est nécessaire de la maintenir ou non. Monsieur VANRYCKEGHEM Jean, Président de la commission finances, explique que cette ligne budgétaire va disparaître à moyen terme étant donné que l'objectif de la commune est d'être à zéro produit phytosanitaire sur l'ensemble de son territoire. Il rappelle qu'il est encore autorisé le traitement chimique dans les cimetières.

Cette ligne budgétaire est soumise au vote. Par 5 voix contre et 34 pour, la ligne budgétaire pour les produits de traitement est maintenue.

De même, la prévision budgétaire pour l'indemnité de gardiennage de l'église a été discutée. La commune déléguée de Placy n'a pas, dans ses budgets précédents, voté d'indemnité de gardiennage. Des conseillers de la Commune déléguée de Placy demandent de soumettre au vote cette ligne budgétaire.

Par 5 voix contre, 3 abstentions et 31 voix pour, la ligne budgétaire pour le gardiennage de l'église est maintenue.

Subventions octroyées aux associations :

Dans le cadre du budget primitif 2019, Monsieur le Maire propose d'étudier dès maintenant les subventions susceptibles d'être allouées.

Il est proposé de maintenir le montant des subventions que les communes historiques ont octroyées l'année dernière pour les associations locales et de fixer une participation d'un montant de 30 € par enfant fréquentant un club sportif situé en dehors du territoire communal.

Après discussion, le montant des subventions attribuées pour 2019 est arrêté à 12 885 € et sera voté lors du vote du budget prévu le 29 mars 2019.

Taux d'imposition communaux 2019 :

Monsieur VANRYCKEGHEM Jean présente les taux moyens pondérés :

- Taxe d'habitation : 9,85 %
- Taxe foncière bâtie : 18,95 %
- Taxe foncière non bâtie : 26,06 %

avec un produit attendu d'un montant de 270 080 € pour l'année 2019

Pour aboutir aux taux d'imposition moyens pondérés ci-dessus, il est proposé de lisser les taux d'imposition des 5 communes historiques sur une durée de 12 ans.

Cette proposition sera soumise au vote lors du vote budget prévu le 29 mars 2019.

Budget service assainissement :

↳ **En section d'exploitation :**

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à hauteur de 175 140,00 €

↳ **En section d'investissement :**

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à hauteur de 175 140,00 €

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Défibrillateur cardiaque** : Madame CHANU demande que soient étudiées l'acquisition et l'installation de défibrillateurs sur le territoire communal. Sur Cesny-Bois-Halbout un défibrillateur a été installé à l'intérieur de la maison de retraite mais il n'est pas accessible la nuit. Monsieur le Maire a étudié partiellement le coût de cet appareil qui est proposé à l'achat ou en location. Une étude plus approfondie doit être faite sur tout le territoire de la commune nouvelle.
- **Commission communale des impôts directs (CCDI)** : Monsieur le Maire informe que suite à la proposition de liste faite par le Conseil Municipal, la direction départementale des finances publiques du Calvados a désigné les 6 membres titulaires et les 6 membres suppléants qui composeront la CCDI:
Commissaires titulaires : MM. Damien CARREY, Jean-Marc BOUIN, Isabelle BOURDAIS, Isabelle LETOUZEY, Dominique GRUSSE, Jean RENOUVIN.
Commissaires suppléants : MM. Gérard RICHARDEAU, Chantal BOUILLON, Bernard DRIQUERT, Claude VADELEAU, Gilles MARIE, Serge BOISSAIS.
- **Problème de clôture à Acqueville** : Une question a été posée par mail concernant des piquets posés en bordure de la route située rue de la Couture Gilbert à Acqueville. Ceux-ci pourraient être dangereux et un habitant de la commune a cassé son rétroviseur en croisant un véhicule à cet endroit. Madame ONRAED expose que ces piquets sont posés temporairement par le riverain en attendant que sa haie repousse. Apparemment les piquets seraient en limite de propriété et non sur la voie publique. Monsieur le Maire propose que la commission voirie se réunisse pour étudier ce problème.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05.